

Dépôt : Meris Sehovic, déi gréng

Luxembourg, le 12 décembre 2024

HA - Extension du réseau
de tramway



MOTION

relative à la réalisation du tronçon du tramway reliant la Cloche d'Or et Hollerich

La Chambre des Député.e.s,

considérant


- que le Plan national de mobilité (PNM), en vigueur depuis 2022, prévoit un concept global et cohérent pour répondre aux besoins de mobilité futurs au Luxembourg ;
- que le projet de construction du nouveau tronçon du tramway reliant la Cloche d'Or et Hollerich représente un axe stratégique visant à améliorer la mobilité dans la capitale ;
- que le projet du nouveau pôle d'échange de la gare de Hollerich constitue un jalon crucial dans l'aménagement urbain des quartiers environnants et futurs, notamment les quartiers « Nei Hollerich » et « Porte de Hollerich » ;
- l'intégration prévue du réseau de tramway à travers les futurs boulevards de Merl et Cessange, permettant une connexion au tram rapide à partir d'Esch, ainsi qu'une liaison entre la Cloche d'Or, la Porte de Hollerich et le CHL (route d'Arlon) ;
- le calendrier actuel qui prévoit le début des travaux liés au tramway pour le nouveau quartier « Nei Hollerich » en 2028, avec une mise en service de ce tronçon en 2029 ;

invite le Gouvernement

- à prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la réalisation dans les délais prévus du tronçon de tramway reliant la Cloche d'Or et Hollerich, avec une mise en service d'ici 2030.

Signatures :


M. SEHOVIC


DUNA BERNARD


P. Dawson


J. Welfring